



et Politique d'annulation sur réservation

- Il est interdit de sous-louer le terrain loué ou céder ses droits dans son contrat de location sans l'autorisation préalable et écrite du propriétaire.
- Le comportement et les paroles des campeurs et des visiteurs doivent être décents et respectueux.
- Il est interdit d'apporter de la nourriture ou de la boisson dans la bâtisse principale ou sur les terrasses.
- Les contenants de verre sont interdits sur le camping sauf avec protecteur.
- La sollicitation et toutes formes de publicité sont interdites sauf avec l'accord de la direction.
- L'usage, la sollicitation et le trafic de drogue sont interdits.
- Toute forme de vente doit être approuvée par la direction.
- Tout harcèlement ou geste sexuel sont interdits.
- La nudité est interdite.
- Garder les lieux du camping propre. Les mégots de cigarettes ou tous autres déchets doivent être déposés aux endroits appropriés.
- Le bruit et la musique exagérés sont interdits en tout temps.
- Aucun bruit ne sera toléré entre 23h et 10h. La tonte du gazon doit se faire en semaine en 10h et 16h ou le samedi en 10h et midi, interdit les jours fériés.
- Les animaux doivent être tenus en laisse en tout temps. Il est interdit de les amener près du lac et dans les bâtiments du camping. Leurs besoins devront être ramassés immédiatement en dehors de votre terrain. Les aboiements continuels ne seront pas tolérés.
- Il est interdit d'utiliser du savon dans le lac, la piscine ou le spa.
- Il est interdit de laisser les enfants sans surveillance dans le lac ou la piscine.
- Il est interdit de sauter ou de plonger dans la piscine.
- Il est interdit aux enfants d'aller dans le spa.
- Les voiturettes (golf car) sont permis et devrons être conduit lentement par des personnes de 16 ans et plus.
- La promenade en voiturette ou à bicyclette est interdite après le coucher du soleil sauf s'ils sont munis de lumières appropriées.
- Les 4 roues (VTT) et les petites motos sont interdites. Seules les motos de route seront permises pour se rendre à leur terrain seulement. Quelques entrées et sortie seront tolérées dans la journée pour tous les véhicules.



et Politique d'annulation sur réservation

suite...

- Toute personne qui cause des dommages au camping devra en assumer les frais.
- Toute amélioration, construction, aménagement ou coupe d'arbre ou de branche devront être approuvé par la direction et devront être fait avant le 24 juin ou après la fête du travail sauf exception approuvée par la direction.
- Tout terrain, roulotte, installation ou cabanon devra être gardé propre et en bon état.
- Tous les campeurs et visiteurs qui détruisent d'une façon ou d'une autre la réputation du camping seront expulsés sans remboursement.
- Il est interdit de laver auto et camion. Seul le véhicule récréatif sera permis une fois avant le 24 juin et une fois après la fin de semaine de la fête du travail.
- La direction se réserve le droit d'expulser, sans remboursement toutes personnes dont le comportement sera jugé indésirable. Toute personne qui ne respectera pas les règlements mentionnés ci-haut pourra être sujette à l'expulsion immédiate et aucun remboursement ne sera accordé.

Réservation de terrain

Au moment de la réservation, le client doit acquitter un montant équivalent à la valeur d'une nuitée par terrain réservé.

Le montant peut-être acquitté par carte de crédit Visa ou MasterCard. Ou sur place en argent ou carte de débit.

L'EMPLACEMENT RÉSERVÉ N'EST PAS GARANTI, car certains changements hors de notre contrôle peuvent être effectués sans préavis. Toutefois, les services demandés lors de la réservation tels que l'eau, l'électricité et les égouts seront respectés si un changement d'emplacement doit être fait.

Frais d'annulation et de modification

Jusqu'à 7 jours avant le début du séjour : Une réservation peut être annulée sans pénalité. Le montant équivalent à la valeur d'une nuitée par terrain réservé sera remboursé selon le mode de paiement utilisé lors de la réservation. Vous pouvez également modifier votre nombre de nuitée à la baisse sans frais.

De 6 jours jusqu'à 48 heures avant le début du séjour : Une pénalité d'un équivalent de 10% de la valeur du séjour par terrain réservé sera retenue pour l'annulation de la réservation.

Moins de 48 heures avant le début du séjour : Une pénalité d'un montant équivalent à une nuitée par terrain réservé sera retenue pour l'annulation de la réservation.

Modification ou transfert d'un séjour : Le transfert de la réservation d'un séjour à une date ultérieure dépendra de la disponibilité et de la date du changement. Une modification sans frais est accordée pour le nombre de nuitées dans la même saison. A la suite d'une modification ou d'un transfert aucun autre changement ne sera accordé sans frais.